



## Étapes de traitement d'une demande de modification à un règlement d'urbanisme et tarifs associés

Dépôt de la demande à la Municipalité et étude de la demande : 250 \$

Analyse de la demande par l'inspecteur municipal et en bâtiment afin de s'assurer qu'elle est conforme et complète

Analyse de la demande par le Comité consultatif d'urbanisme lors de la réunion mensuelle (huis clos) et transmission de leur recommandation au Conseil municipal

Adoption d'une résolution du Conseil municipal lors de la séance ordinaire (publique) approuvant ou refusant la modification demandée

Préparation et rédaction du projet de règlement et des avis publics par la Municipalité : 500 \$

Consultation d'un urbaniste si requis pour le type de demande : 1 000 \$

Adoption du premier projet de règlement

Assemblée publique de consultation

Adoption du second projet de règlement

Tenue d'un registre si requis : 300 \$

Scrutin référendaire si requis : 15 000 \$

Adoption du règlement

Approbation du règlement par la MRC du Haut-Richelieu

Entrée en vigueur du règlement

### Espace réservé à la Municipalité

Demande reçue le : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Nom en lettres moulées et poste

\_\_\_\_\_  
Signature